

visite, recherchée intentionnellement par le gouvernement italien dans le but d'obtenir par là l'affaiblissement des droits du Saint-Siège et l'offense faite à sa dignité, droits et dignité que celui-ci tient pour son devoir principal de protéger et de défendre dans l'intérêt même des catholiques du monde entier.

Afin qu'un fait aussi douloureux ne puisse constituer un précédent quelconque, le Saint-Siège s'est vu obligé d'émettre contre lui les protestations les plus formelles et les plus explicites, et le soussigné cardinal secrétaire d'Etat, par ordre de Sa Sainteté, en informe par la présente Votre Excellence, en vous priant de vouloir porter le contenu de la présente note à la connaissance du gouvernement de...

Il saisit en même temps cette occasion de confirmer à Votre Excellence les assurances... etc.

Cardinal MERRY DEL VAL.

Cette Note fut adressée aux gouvernements des Etats catholiques. Seulement la copie envoyée au gouvernement français ne contenait pas le passage relatif au maintien du nonce pontifical à Paris. Sur réception de cette pièce, le ministère Combes se réunit et décida simplement de la déclarer non avenue et d'en informer le Saint-Siège. L'incident semblait devoir en rester là lorsqu'un journal socialiste, *l'Humanité*, organe du fameux M. Jaurès, publia le document avec la phrase concernant le nonce. Aussitôt, grand vacarme dans la presse socialiste et radicale. On fulmine contre l'audace du Pape, on dénonce cette Note comme une intolérable agression, comme une provocation insupportable, et l'on réclame des mesures violentes: rappel de l'ambassadeur, dénonciation immédiate du Concordat. M. Clémenceau s'écrie dans *l'Aurore* :

“ Une situation nouvelle est créée depuis que nous con-